

Avant-propos	2
---------------------	----------

TABLE DES MATIERES

1. L'ENJEU DE DÉVELOPPEMENT.....	3
2. LES DÉFIS	4
3. LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	5
4. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT	18
5. CADRE LOGIQUE	19

Avant-Propos

La quatrième partie du PCDR vise à établir la **Stratégie de Développement** énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune. Elle est en quelque sorte la traduction en objectifs opérationnels de la vision du développement rural de la commune, version narrative de la stratégie de développement.

Les **Objectifs Opérationnels** répondent à un **Enjeu de Développement** et servent des **Défis Thématiques**. Ils sont assortis de leurs *effets multiplicateurs attendus*, de *critères* et d'*indicateurs de résultats* et sont associés aux objectifs propres aux *autres plans* ou *programmes communaux*.

Le **Tableau synthétique et le cadre logique** en fin de partie permet d'avoir une vision synoptique de **la Stratégie de Développement**

1. L'enjeu de développement

Au travers de cet enjeu de développement, ce sont des valeurs fortes qui sont exprimées. Elles sont le reflet des souhaits de la population et des élus exprimés lors de l'élaboration du dossier, répondant aux constats du diagnostic mais aussi en phase avec les politiques menées aux échelons institutionnels supérieurs (Wallonie et Europe).

A l'horizon 2035, faire d'Anhée une entité:

- ***moderne, en phase avec son temps***, où le développement durable est bien ancré dans la conscience collective des habitants
- ***au rayonnement économique croissant et au développement touristique maîtrisé***, tous deux utiles à l'ensemble des citoyens, tout en préservant leur cadre de vie caractéristique d'une commune rurale
- ***où chaque citoyen a sa place***, dans un vivre ensemble harmonieux, où l'accès au logement, à la solidarité, à la culture et aux loisirs est une réalité.

2. Les défis

Les défis proposent les buts à atteindre pour les axes de travail thématiques abordés dans le cadre de la politique de développement rural qui sera menée par la commune durant les 10 années à venir afin de faire en sorte que le scénario idéal évoqué dans la partie 3 devienne une réalité à l'horizon 2035. Ils s'énoncent sous forme de défis à relever.

Relevons le défi qu'en 2035 ...

Défi 1 : ... Anhee aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.

Ce défi vise à répondre aux besoins de préservation du patrimoine bâti et de maintien des paysages, à la bonne intégration des nouveaux projets d'urbanisation, au souci de mobilité et au respect du calme et de la quiétude auxquels les citoyens aspirent profondément.

Défi 2 : ... Anhee se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.

Ce défi concerne l'accès pour tout un chacun aux différents services et activités disponibles en répondant notamment aux problèmes de mobilité ou d'isolement social qui constituent souvent un frein et peuvent conduire à une certaine précarité.

Défi 3 ... Anhee aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, au soutien et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.

Ce défi exprime le souhait d'une entité résolument tournée vers son environnement qui constitue par ailleurs une de ses cartes de visite et qu'il convient de préserver. La continuation du travail conjoint de l'administration communale et des bénévoles via le PCDN en est la pierre angulaire qu'il faut maintenir et renforcer.

Défi 4 ... Anhee aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.

Ce défi touche directement aux deux leviers de développement économique que la commune peut actionner afin de maintenir un taux d'emploi local favorable. Sa situation privilégiée en bordure de Meuse, au confluent avec la Molignée, est un atout considérable qu'il est nécessaire de valoriser.

3. Les objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels précisent les défis thématiques afin de mieux les cerner. Ils sont assortis de leurs effets multiplicateurs et disposent de cibles à atteindre. Des indicateurs idoines permettront de vérifier, lors de l'évaluation du programme, leur degré d'accomplissement. Enfin, une dernière rubrique propose de faire le lien avec les autres programmes ou plans communaux.

Défi 1 : *Relevons le défi qu'en 2035 Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.*

1.1. Renforcer l'autonomie communale en matière d'urbanisme pour une meilleure prise en compte du caractère rural de nos villages

Certains villages sont sous statut de RGBSR. Toutefois, les règles qui le régissent sont valables pour l'ensemble de la région agro-géographique dont dépendent les villages. Ceux-ci sont caractérisés par des noyaux villageois anciens où l'habitat est assez dense. Il existe cependant des cellules potentiellement urbanisables au sein de ceux-ci. Toutefois, ces cellules vides permettent tantôt des vues vers d'autres parties du village, tantôt des zones de respiration vertes garantissant le maintien d'un cadre rural où coexistent habitat, prairies, parcs ou jardins. Le respect de ce principe tout en permettant une certaine densification de l'habitat justifie pleinement une réflexion sur base d'éléments tangibles avec *in fine*, la réalisation d'un cadre de référence. Il conviendrait dès lors de disposer de règles plus adaptées localement, tenant compte des spécificités et de l'objectif prioritaire de développement (logement, zone économique, tourisme, ...).

Par ailleurs, le plan de secteur favorise l'extension linéaire de bon nombre des villages de la commune, avec, dans certains cas, des impacts non négligeables sur les silhouettes villageoises ou les vues depuis les centres de village. De plus, des ZACC ou autres zones ou sites potentiellement urbanisables (Zone d'Habitat à caractère rural, Zones de loisirs, Sites A Réaménager, ...) pourraient être mis en œuvre avec des options qui devront être prises quant au choix de matériaux, de style d'habitat, de densité d'habitat, etc. Dans tous ces cas de figure, afin de préserver le cadre de vie mais aussi la meilleure intégration possible des nouveaux habitants, ces zones urbanisables ne doivent pas créer de rupture avec le cadre existant.

La CCATM devra être associée à l'établissement de ces règles et veillera à ce qu'elles soient appliquées, en concertation avec les autorités communales.

Effets multiplicateurs : objectivation des règles urbanistiques pour une meilleure application, simplification du travail administratif, intégration des nouvelles constructions privées, renforcement du sentiment d'appartenance des candidats à la construction ou à la rénovation, sensibilisation au respect du patrimoine bâti, valorisation du rôle des membres de la CCATM, sauvegarde d'espaces verts dans les villages avec un impact favorable sur la biodiversité, sensibilisation de la population au respect du cadre de vie, mise en valeur d'éléments du patrimoine bâti, maintien de la cohésion entre les quartiers des villages, développement de projets urbanistiques originaux, facilitation de l'intégration des nouveaux habitants, intégration de nouvelles infrastructures publiques.

Indicateur : Application d'outil(s) de gestion du territoire

Source de données : Commune d'Anhée – service urbanisme

Cible à atteindre : Mise en application d'au moins un outil de gestion du territoire (type dérogation générale au RGBSR, SSC, ...)

Liens avec d'autres politiques communales : missions de la CCATM

1.2. Préserver, améliorer et valoriser nos paysages et notre cadre de vie, avec notamment une approche transcommunale

Le relief communal est contrasté autour des deux vallées principales qui le traversent ; la vallée de la Molinee et la vallée de la Meuse. Au nord-ouest, il s'agit d'avantage d'un paysage de plaines agricoles. Ces paysages font non seulement la fierté des habitants mais font partie intégrante de leur cadre de vie. Ils sont par ailleurs une motivation de visite de nombreux touristes amateurs de nature et de randonnées. Ces paysages sont répertoriés au sein d'un inventaire réalisé par l'asbl ADESA et complétés par des experts mandatés par la Province de Namur. Cet outil devrait être utilisé par la CCATM et la commune. Par ailleurs, la Meuse et la Molinee se situent sur des frontières communales, respectivement avec les communes d'Yvoir et d'Onhaye. Une approche transcommunale en la matière se justifie donc pleinement. Enfin, des démarches visant à valoriser ces paysages dans un objectif touristique mais aussi de sensibilisation à leur respect seront entreprises.

Dans le même ordre d'idée mais à l'échelon communal cette fois, toute une série d'actions propres à entretenir et valoriser le cadre de vie immédiat des habitants devrait être mises en œuvre. On pense notamment à la préservation du petit patrimoine, à l'embellissement des façades, etc ..

Enfin, les agriculteurs et sylviculteurs sont les garants de la diversité des paysages et d'un cadre de vie rural, par la présence de fermes au sein des villages. Préserver ce pan de la ruralité semble donc nécessaire à plusieurs égards.

Effets multiplicateurs : amélioration de la qualité des paysages et du lieu de vie des habitants, préservation des habitats intéressants pour la faune et la flore, maintien de l'image verte de la commune et de son impact sur le plan touristique, sensibilisation des autorités communales des communes voisines, utilisation d'outils techniques développés précédemment, valorisation et diversification des missions de la CCATM.

Indicateur : Application d'un outil de gestion du paysage / Nombre d'actions de valorisation du cadre de vie

Source de données : Commune d'Anhée – service urbanisme

Cible à atteindre : Mise en application d'un outil de gestion des paysages en partenariat avec les communes voisines / 2 actions réalisées annuellement

Liens avec d'autres politiques communales : missions de la CCATM

1.3. Compléter notre réseau communal de mobilité douce autour des RAVeL Meuse et Molinee

Le développement d'un réseau de mobilité lente a débuté au début des années 2000 avec la mise en œuvre du projet de voie verte dans la vallée de la Molinee, devenu le Ravel 150. Parallèlement, dans le cadre du PCM élaboré à la suite du 1^{er} PCDR, d'autres tronçons pédestres ont été mis en œuvre. Actuellement, seuls les villages de Bioul, Denée et Salet ne sont pas encore reliés à l'arrêt

centrale qu'est le Ravel 150. L'axe Bioul-Mossiat-Annevoie/Rouillon-Hun pourrait également être développé. Par ailleurs, ces tronçons n'ont pas une utilité uniquement pour les touristes; les habitants peuvent les emprunter dans le cadre d'une mobilité davantage fonctionnelle et sécurisée. Le Ravel Meuse et ses connections avec le Ravel Mollignée doivent aussi être exploités comme éléments structurant du réseau de mobilité douce en construction.

Effets multiplicateurs : proposition de solutions de mobilité douce aux habitants, réhabilitation de certains chemins tombés dans l'oubli, développement d'une offre touristique complémentaire au Ravel, dispersion des portes d'entrées de la vallée de la Mollignée, sensibilisation des habitants à la mobilité douce, amélioration de l'état de santé des utilisateurs via la pratique de la marche à pied, sécurisation des déplacements quotidiens, aménagements conjoints d'espaces propices au maintien de la petite faune, rétablissement de couloirs écologiques.

Indicateur : Nombre de nouvelles liaisons lentes

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : création de 4 nouvelles liaisons

Liens avec d'autres politiques communales : PCM, PCDN

1.4. **Maîtriser les effets de la fréquentation touristique sur le cadre et la qualité de vie des habitants**

Le bénéfice économique du tourisme est tout à fait important et doit être préservé. Cependant, la médaille a son revers de telle sorte que le coût sociétal est également important. En effet, l'afflux massif de touristes, souvent motorisés, sur les routes des villages lors de week-ends de forte affluence engendre des nuisances. Celles-ci touchent divers domaines : bruit, mobilité, sécurité, qualité de l'air, déchets, Des mesures de promotion d'une mobilité plus douce accompagnées de dispositifs plus coercitifs pourraient être envisagées de même que des mesures destinées à sensibiliser les visiteurs au respect de l'environnement au sens large. Ces mesures renforceraient l'image « verte » en termes de destination touristique et seraient favorables à tous tout en rendant la destination toujours aussi attractive.

Effets multiplicateurs : préservation des atouts et de la qualité de vie en milieu rural, sécurisation des routes villageoises et incitation à la mobilité douce, préservation de la qualité de l'air et impact favorable sur la santé, renforcement de l'image verte de la commune, amélioration de la mobilité en période estivale ou de forte affluence.

Indicateur : Nombre d'alternatives en matière de mobilité douce mises en place à destination du public fréquentant les grosses attractions touristiques

Source de données : Commune d'Anhée, SI

Cible à atteindre : Réalisation de 3 projets

Liens avec d'autres politiques communales : PCM, PCDN

Défi 2 : *Relevons le défi qu'en 2035 Anhée se sera doté des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.*

2.1. Soutenir les initiatives favorisant le brassage générationnel, culturel et social dans les domaines socio-culturel et sportif

La vie associative anhétoise repose principalement sur le dynamisme de comités bénévoles ou du secteur non-marchand. Ceux-ci, pour réaliser leurs activités, sont dépendants des infrastructures mais aussi des moyens humains que la commune peut mettre à leur disposition lors d'organisations plus importantes. Afin de les aider à se maintenir et se renouveler, les associations locales dont les comités sont parfois vieillissants souhaitent que ce soutien se maintienne et se renforce. En termes infrastructurels, la nouvelle maison rurale de Bioul offrira de belles possibilités pour y organiser de nombreuses activités à vocation culturelle notamment. Un soutien tout particulier de la commune devra être apporté afin de rendre cet outil performant et qu'il agisse comme un véritable phare culturo-associatif au service des associations et qu'il témoigne du dynamisme local en la matière.

Effets multiplicateurs : développement du vivre ensemble, valorisation des espaces de rencontre et d'échange, intégration renforcée des nouveaux habitants, développement de la pratique du sport dès le plus jeune âge dans un but de santé publique, amélioration de l'accès à différentes formes de culture, renouvellement des comités dans un but de pérennisation.

Indicateur : Nombre d'organisations à vocation intergénérationnelle soutenues par l'administration communale

Source de données : Commune d'Anhée, SI, Conseil culturel

Cible à atteindre : soutien annuel de 2 événements culturels et 2 événements sportifs

Liens avec d'autres politiques communales : PCS, Programme d'actions de l'ADL

2.2. Faciliter l'accès aux lieux de services, d'emplois et aux activités socio-culturelles notamment pour les personnes âgées et/ou non motorisées

L'accès à divers lieux de vie pour les publics dont la mobilité est rendue difficile n'est pas évident. Cet état de fait contribue à entretenir un certain isolement social. Des solutions existent sur la commune comme le SETRAS par exemple. Cependant, cet outil géré par le CPAS est tributaire de bénévoles et fonctionne principalement en journée pour des besoins liés à des rendez-vous médicaux, à des démarches administratives ou encore à des achats courants. L'idée poursuivie par cet objectif est de disposer de solutions de mobilité adaptées à la participation aux activités socio-culturelles organisées sur l'entité et aux services de base et généralisées à toute forme de public non motorisé. La décentralisation de certaines manifestations et de certains services peut aussi être envisagée. Par ailleurs, il convient de garder un œil attentif au maintien des services publics de transport en commun (TEC et SNCB) dont le caractère de plus en plus minimaliste sur l'entité est préoccupant.

Effets multiplicateurs : rupture de l'isolement des personnes socialement plus fragiles, valorisation des citoyens par la solidarité interpersonnelle, incitation au covoiturage et à la mobilité partagée, accessibilité à la culture pour tous les publics, renforcement de la cohésion sociale, renforcement des liens intergénérationnels, augmentation de la fréquentation des manifestations associatives.

Indicateurs : Nombre d'évènements ou de lieux pour lesquels un service de mobilité adapté a été mis en place

Source de données : Commune d'Anhée, SI, Conseil culturel, ADL, CPAS

Cible à atteindre : 6 évènements annuels et 3 lieux desservis

Liens avec d'autres politiques communales : PCS

2.3. Disposer d'un panel de solutions de logement pour les personnes en perte d'autonomie physique et/ou financière, nos aînés notamment

L'accès au logement pour les publics défavorisés et plus particulièrement pour les aînés est une réelle préoccupation dans une entité à la moyenne d'âge supérieure à la moyenne wallonne et ne disposant pas en suffisance d'infrastructures de type « maisons de repos ». Les attentes des aînés sont diverses comme le sont aussi les solutions à mettre en œuvre. Adaptation des domiciles privés, partage du domicile avec d'autres candidats au logement, création de résidences services, ... offrent des réponses diverses en termes de logement mais aussi des opportunités économiques par l'emploi qu'elles contribuent à créer ou maintenir dans les domaines des services à domicile, de la santé ou encore de la construction. Par ailleurs, des partenariats sont possibles avec des sociétés de logement implantées sur le territoire dont la SLSP *La Dinantaise*, en recherche permanente de logements dont elle pourrait assurer la gestion.

Effets multiplicateurs : augmentation du nombre de personnes maintenues à domicile, diminution du nombre de logements non occupés, renforcement des échanges intergénérationnels, développement de l'emploi local, captation d'une frange des retombées liées à la « silver economy », diminution du nombre de résidents dans les domaines concernés par l'Habitat Permanent, rupture de l'isolement social des aînés, amélioration de la santé en général.

Indicateur : Nombre de ménages ayant solutionné leur problème de logement (tous types de logements confondus)

Source de données : Commune d'Anhée, La Dinantaise

Cible à atteindre : 5 ménages dont les besoins ont été rencontrés /an

Liens avec d'autres politiques communales : PHP, PCS, Plan d'ancrage

2.4. Développer un cadre éducatif attrayant pour nos jeunes autour d'infrastructures modernes et de projets innovants

La jeunesse est considérée comme étant l'avenir dans lequel il convient d'investir. Disposer d'outils adaptés pour encadrer les jeunes (des plus petits aux plus grands) et les faire grandir en adultes responsables relève d'une obligation morale. Actuellement, la fréquentation des écoles villageoises

est stable mais les données montrent que cette stabilité apparente pourrait très vite s'effriter. Bâtiments scolaires en bon état, projets éducatifs ambitieux, accueil extrascolaire de qualité, encadrement des publics fragilisés sont autant de pistes qu'il convient de suivre. Des opérateurs communaux, para-communaux ou même privés existent sur la commune, comme par exemple l'asbl Globul'in active dans le soutien aux parents et enfants en difficulté. Se donner les moyens de projets éducatifs de qualité en milieu rural, c'est aussi s'assurer du maintien de la vie dans les villages grâce notamment aux écoles comme lieux d'apprentissage mais aussi de rencontre entre jeunes et moins jeunes, nouveaux et anciens habitants.

Effets multiplicateurs : maintien de la vie sociale au niveau des villages, intégration des nouveaux habitants via des rencontres au sein des écoles, favorisation de la mixité sociale, entretien des bâtiments scolaires, développement du sentiment d'appartenance à son village, sa commune, accompagnement d'une parentalité responsable, accès à la culture pour tous dès le plus jeune âge, disponibilité des parents sur le marché du travail renforcée, renforcement des liens intergénérationnels.

Indicateurs : Fréquentation des écoles communales

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : Maintien de la fréquentation globale et maintien de toutes les implantations

Liens avec d'autres politiques communales : Accueil extra-scolaire, PCS

2.5. Moderniser et compléter le cadre infrastructurel sportif autour des pôles d'Anhée et de Bioul

Les deux centres sportifs de Bioul et d'Anhée sont des outils de travail importants pour de nombreux clubs sportifs locaux. Ce sont cependant des infrastructures vieillissantes qui ne conviennent plus toujours pour la pratique de nouveaux sports ou sont saturés. De plus, ils sont très gourmands d'un point de vue énergétique. Par ailleurs, le sport a des vertus telles que la procuration de bien-être, le partage d'émotions et de valeurs communes, l'effet positif sur la santé, l'effet éducatif sur la jeunesse. Procurer à cette jeunesse des lieux d'épanouissement sportif c'est aussi lutter contre certaines incivilités parfois attribuées à tort ou à raison aux jeunes. Un cadre infrastructurel moderne permet aussi aux comités souvent bénévoles d'entreprendre un travail de qualité, utile dans la formation, dès le plus jeune âge, de sportifs en devenir.

Effets multiplicateurs : incitation à la pratique sportive à tout âge dans un souci de santé publique, éducation par les valeurs véhiculées par le sport auprès de la jeunesse, élargissement du spectre des sports praticables sur la commune, réduction des factures énergétiques par la rénovation des structures vétustes et mal isolées, lutte contre les incivilités, amélioration des échanges entre citoyens autour de nouveaux lieux de rencontre.

Indicateur : Nombre d'infrastructures rénovées / Nombre d'infrastructures complémentaires installées

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 2 rénovations / 4 nouvelles installations

Liens avec d'autres politiques communales : PCS

Défi 3 : *Relevons le défi qu'en 2035 Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.*

3.1. Exploiter les potentiels de l'entité en matière d'énergies renouvelables, tout en respectant les paysages

La transition vers les énergies renouvelables passera par Anhée comme par beaucoup d'autres communes. Depuis de nombreuses années, la commune a franchi le pas avec sa chaufferie centralisée aux plaquettes de bois. D'autres projets de ce type, précédemment envisagés, pourraient être relancés. Sur le territoire communal, les agriculteurs, pour la plupart éleveurs pourraient fournir de l'énergie grâce à des procédés de bio méthanisation, pour autant qu'une entente et une collaboration se mettent en place entre eux. La biomasse n'est cependant pas la seule énergie qui semble exploitable. En effet, le relief et les cours d'eau situés sur le territoire communal pourraient offrir des possibilités en matière d'hydroélectricité. Par contre, l'exploitation du potentiel éolien via l'installation d'un parc, théoriquement possible sur le plateau de Denée, n'est souhaité ni par les autorités communales, ni par les citoyens. Un projet de ce type a d'ailleurs déjà été refusé ces dernières années. Cet objectif vise aussi à promouvoir la production d'énergie renouvelable pour et par les citoyens.

Effets multiplicateurs : Réduction de l'empreinte écologique communale et plus généralement de l'ensemble des citoyens, réduction de la facture énergétique au budget communal et de la facture énergétique des citoyens, développement de filières locales de valorisation de sous-produits agricoles et forestiers, sensibilisation de la population aux énergies renouvelables par des réalisations communales innovantes, contribution de la commune à la préservation du climat, diminution des émanations de gaz toxiques dans un souci de santé publique, contribution au développement de l'image verte de la commune.

Indicateur : Nombre de projets de production d'énergie renouvelable développés par la commune

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 3 projets dans au moins 2 filières différentes

Liens avec d'autres politiques communales : A21L

3.2. Développer les pratiques liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) dans le cadre public et privé

La commune a déjà depuis de nombreuses années entrepris des travaux d'isolation ou d'amélioration énergétique des bâtiments communaux, sous la houlette de sa conseillère en énergie. Cependant, un travail de consolidation de cette politique doit être mené afin de systématiser ces pratiques et d'en monitorer les effets. La commune a aussi une vocation de « montreur d'exemple » vis-à-vis de sa population. Par la mise en œuvre de certaines pratiques et la communication y relative, elle pourra inciter ses citoyens à en faire autant. Elle pourra aussi développer des initiatives incluant des incitants afin de convaincre la majorité de ses administrés.

Effets multiplicateurs : réduction de la facture énergétique de la commune, réduction de la facture énergétique des ménages, effet positif sur le climat, réduction des émissions de CO₂, sensibilisation aux économies d'énergie, effet positif sur les entreprises locales actives dans les travaux à vocation d'économie d'énergie.

Indicateurs : Nombre de projets liés à l'URE réalisés annuellement

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 2 projets par an *en moyenne*

Liens avec d'autres politiques communales : A21L

3.3. Recourir à l'utilisation de ressources locales et/ou durables dans le domaine de la construction

En lien avec la sauvegarde du patrimoine bâti et l'unité des villages, le recours à des matériaux locaux semble être une voie à suivre. Néanmoins, force est de constater que cela a un coût. Développer des projets afin de réduire ce surcoût pour les particuliers constitue un objectif ambitieux. Il en est de même pour les pouvoirs publics. Ainsi, dans le cadre des marchés de travaux, une attention sera portée à l'utilisation de matériaux locaux, pour autant qu'ils existent. Dans tous les cas, le caractère durable des matériaux sera recherché. L'utilisation de matériaux locaux et durables doit avoir un impact positif non seulement sur l'environnement mais aussi sur l'économie locale ou régionale en privilégiant les circuits-courts. Cet objectif sera recherché au travers de la mise en œuvre des projets de ce PCDR d'une part, mais aussi des projets émanant d'autres plans ou programmes communaux.

Effets multiplicateurs : favorisation de l'économie locale via le recours à des productions wallonnes, effet positif des matériaux durables sur la santé (moins toxiques), contribution au maintien de l'unité esthétique des noyaux bâtis, effet positif sur les émissions de CO₂ via des transports moins longs ou l'usage de matériaux recyclés, contribution à la mise en place d'une économie circulaire.

Indicateurs : Nombre de projets communaux ayant fait usage de matériaux locaux/durables

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 4 projets / an

Liens avec d'autres politiques communales : A21L

3.4. Développer des synergies transcommunales autour du bassin de la Molinee et y mener des actions en matière d'environnement, d'urbanisme et d'économie locale

La commune d'Anhée est désireuse de reprendre des actions concertées concernant la gestion de la vallée de la Molinee. Par le passé, la participation au Contrat de Rivière Haute-Meuse ou encore au GAL Haute-Meuse n'ont pas donné les satisfactions escomptées. Soit en raison d'un territoire d'action jugé trop grand vis-à-vis du territoire communal, soit en raison d'actions jugées redondantes par rapport au dynamisme du PCDN ou de l'ADL notamment. Cependant, afin de travailler à la préservation de l'environnement de la vallée de la Molinee (niveau de l'eau, lutte contre les invasives, qualité de l'eau, ...), le concours des autres communes du territoire, notamment Onhaye, Florennes et Mettet paraît indispensable. De plus, d'autres matières que

l'environnement pourraient être traitées comme l'urbanisme et l'économie locale et plus singulièrement le tourisme et le commerce en circuit-court. Cette demande est par ailleurs appuyée par les citoyens et les commerçants, par l'intermédiaire de l'ADL anhétoise. Développer cet objectif constituerait donc une vraie plus-value pour l'ensemble des acteurs de la vallée.

Effets multiplicateurs : renforcement des relations transcommunales, mutualisation des moyens d'action humains et financiers, harmonie dans le développement de projets, mise en place d'une dynamique de coopération vs. concurrence entre les acteurs locaux, participation à la création d'une image de marque de la vallée de la Mollignée, approche intégrée de la gestion de la Mollignée d'amont en aval.

Indicateurs : Nombre d'actions menées en partenariat avec les communes de la Mollignée

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 2 actions par an jusqu'en 2020, 4 ensuite

Liens avec d'autres politiques communales : PCDN, A21L, Programme d'actions de l'ADL

3.5. Poursuivre les projets de protection de la nature en partenariat avec les mondes agricole, sylvicole et associatif, ainsi qu'avec les particuliers

Anhée s'est impliquée dans diverses initiatives permettant une meilleure prise en compte de l'environnement (fauchage tardif, PCDN, Plan Maya, opération « combles et clochers », ...). Cette implication se poursuit notamment avec la mise en place de la gestion différenciée. L'idée qui prévaut derrière cet objectif est de continuer en ce sens et d'appliquer ces pratiques à tous les étages de la gestion communale d'une part, mais aussi avec les citoyens et les mondes agricole et sylvicole d'autre part. En effet, pour les premiers, le recours à des pratiques moins agressives vis-à-vis de l'environnement relève souvent de l'initiative individuelle, il faudra donc les y encourager et les stimuler. Pour les seconds, les règlementations en place imposent un certain nombre de contraintes mais l'image du monde agricole doit encore être améliorée. Le recours aux MAE doit pouvoir être promu et les mesures liées aux plans de gestion des sites Natura 2000 devront être vulgarisées le moment venu.

Par ailleurs, le PCDN, en marche depuis 2007 dans la commune est l'outil participatif par excellence pour le développement de projets en faveur de la protection de la nature. Il fonctionne principalement grâce à l'action coordonnée de bénévoles, sous la houlette de la conseillère en environnement. Il s'agit d'une demande forte des citoyens, relayée par les membres du PCDN, que de pouvoir continuer à disposer des moyens nécessaires à la poursuite de leurs actions. Par « moyens », on entend surtout des moyens en termes de soutien logistique lors de la mise en œuvre de projets, mais aussi en termes de mise à disposition d'infrastructures lors d'événements de vulgarisation ou encore d'outils pédagogiques tels les ruchers thématiques ou les vergers mis en place récemment.

Effets multiplicateurs : généralisation des bonnes pratiques environnementales, renforcement de l'effet éducatif dans les familles, valorisation du métier d'agriculteur au service du bien commun, vulgarisation de l'application de Natura 2000 sur le territoire, participation à la promotion de l'image verte de la commune, préservation de la nappe phréatique dans un souci d'accès à l'eau et de santé publique, amélioration de la qualité des eaux de surface (faune et flore associées), multiplication des

moyens et diversification des actions en faveur de la conservation de la nature, renforcement de la motivation des bénévoles par leur valorisation, recrutement facilité de nouveaux bénévoles, mobilisation de ressources humaines dans le cadre d'appels à projets, enrayment de la perte de biodiversité.

Indicateurs : Nombre de projets partenariaux de protection de la nature menés à bien

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 4 projets / an

Liens avec d'autres politiques communales : PCDN

Défi 4 : *Relevons le défi qu'en 2035 Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.*

4.1. Développer un tourisme de qualité et diffus comme alternative au tourisme de masse

Le tourisme de masse est bien présent sur l'entité avec l'Abbaye de Maredsous comme fer de lance. Si ce type de tourisme agit comme une locomotive permettant aux plus petits opérateurs d'en tirer profit, les nuisances, sonores et en termes de mobilité notamment, ne sont pas à négliger. C'est donc un tourisme plus diffus et plus « vert » qui sera privilégié au niveau de la politique touristique communale, par les biais du Syndicat d'Initiative et de la Maison du Tourisme. C'est aussi le souhait d'opérateurs dans le domaine de l'Horeca, préférant accueillir un petit nombre de clients simultanés mais durant toute la saison qu'un rush de nombreux clients sur un faible laps de temps. La multiplication de petites infrastructures mais aussi leur dissémination sur le territoire sont donc importantes, de même que le rôle à jouer par le Syndicat d'Initiative dans la bonne orientation des touristes vers les opérateurs les mieux adaptés à leurs souhaits.

Par ailleurs, en termes d'hébergement, le diagnostic montre une inadéquation entre l'offre qualitative et la demande, notamment en ce qui concerne les gîtes ou les hébergements de plus grande capacité. Cet objectif doit être réalisé en partenariat avec les propriétaires privés et le soutien des associations professionnelles du secteur comme les Gîtes de Wallonie ou encore Accueil champêtre et coordonné à l'échelon local par l'ADL anhétoise, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Une attention particulière devra aussi être portée à la bonne dissémination des hébergements sur l'ensemble du territoire afin de ne pas conduire à leur concentration dans les plus petits villages comme Sosoye ou Maredret, ce qui mettrait à mal l'équilibre entre habitants et touristes.

Effets multiplicateurs : valorisation du patrimoine bâti, contribution au développement de l'économie locale par l'accueil de touristes, rénovation de vieux bâtiments (y compris énergétique), développement des synergies entre acteurs touristiques, soutien aux entreprises de la construction via la rénovation des bâtiments, source de revenus alternatifs pour les personnes propriétaires de grandes bâtisses, participation des citoyens à l'information touristique dans la région en complément du SI, dissémination du flux de touristes sur le territoire avec effet positif sur la mobilité, source de diversification pour certains agriculteurs, développement de pratiques touristiques innovantes, contribution à la meilleure connaissance des potentialités locales pour les visiteurs, fidélisation de la « clientèle » touristique par un meilleur contact avec les opérateurs.

Indicateurs : Nombre de petits opérateurs apparus dans le paysage touristique anhétois

Source de données : SI, ADL

Cible à atteindre : 2 nouveaux opérateurs par an

Liens avec d'autres politiques communales : Programme d'actions de l'ADL

4.2. Répondre à la pénurie de sites à vocation économique ou touristique par la réaffectation et l'équipement de certains SAR ou anciens sites industriels

La commune comporte quelques SAR ou anciens sites industriels en devenir qui pourraient faire l'objet d'une réhabilitation afin d'accueillir des infrastructures ou des terrains propices au développement de nouvelles activités économiques. En effet, la disponibilité en zones de construction n'est pas élevée à Anhée et la seule zone à vocation économique de Warnant (le zoning artisanal) est saturée. Dès lors, afin de se donner la possibilité d'implanter de nouvelles petites entreprises tout en limitant l'urbanisation de terres agricoles, la réaffectation d'anciens sites sera privilégiée. La réaffectation de ces sites devra tenir compte des besoins en matière de nouvelles technologies de télécommunication. De plus, la réhabilitation de ces sites aura un effet très positif d'un point de vue paysager et sur l'image d'ensemble du renouveau économique recherché par la commune.

Effets multiplicateurs : remise en état de friches industrielles délabrées, effet positif sur les vues paysagères, réponse aux problèmes d'occupations illicites, squats, ..., possibilité de dépollution des sols avec effet positif sur l'environnement et la qualité de l'eau, création d'une dynamique économique, remise sur le marché de zones d'activités équipées en milieu rural, attractivité pour des candidats entrepreneurs en recherche de lieux d'implantation.

Indicateurs : Nombre de sites réaffectés

Source de données : Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 3 sites sur la durée de vie du PCDR

Liens avec d'autres politiques communales : Programme d'actions de l'ADL

4.3. Soutenir le maintien et l'installation de TPE et PME dans les domaines des services, des circuits-courts alimentaires et de l'artisanat local

La commune d'Anhée n'a plus vocation à accueillir des industries lourdes sur son territoire ni des grosses sociétés pourvoyeuses d'emplois en nombre. Dès lors, afin de maintenir et développer l'emploi local, on misera sur le maintien et l'implantation de TPE ou de PME. Pour ce faire, l'ADL développera des projets afin de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises, des projets de collaborations entre celles-ci, des projets leur donnant de la visibilité, etc. Anhée dispose déjà sur son territoire d'un nombre important d'indépendants par rapport à la moyenne de la Wallonie, preuve que la dynamique entrepreneuriale est bien présente chez ses habitants. D'autre part, le nombre d'indépendants à titre complémentaire est en hausse. Par ailleurs, en lien avec les producteurs de produits alimentaires locaux et les artisans, les volets de promotion et vente en circuits-courts et l'artisanat local seront particulièrement développés car ce sont les secteurs les mieux représentés.

Effets multiplicateurs : développement de secteurs économiques durables et création d'emplois locaux, amélioration de l'ancrage local des indépendants, réduction des déplacements avec impact favorable sur les émissions de CO₂ et la mobilité en général, développement d'un réseau entre acteurs économiques anhétois, renforcement

des possibilités d'achats ou de services locaux pour les citoyens, contribution à la mise en place d'une économie plus locale, avec moins d'intermédiaires.

Indicateurs : Nombre de PME ou TPE soutenues dans leur installation

Source de données : ADL

Cible à atteindre : 3 par an

Liens avec d'autres politiques communales : Programme d'actions de l'ADL

4.4. **Asseoir la notoriété d'Anhée en tirant profit de sa position en bord de Meuse et soutenir l'organisation partenariale d'évènementiels autour d'infrastructures adaptées**

Le centre de gravité touristique de la commune d'Anhée est sans conteste la vallée de la Molinee et Maredsous en particulier. A tel point que bon nombre de touristes ne savent pas qu'ils se situent dans la commune d'Anhée lorsqu'ils fréquentent ces sites. La position en bord de Meuse, jusqu'à présent fort peu exploitée à des fins touristiques devrait l'être d'avantage. En effet, Anhée, vu sa position entre Dinant et Namur et son accès privilégié aux Ravels Meuse et Molinee dispose d'atouts à faire valoir. Le tourisme fluvial doit également être développé, en lien avec des solutions de mobilité douce, location de vélos par exemple pour partir à la découverte des autres attractions de la région. Le développement d'une stratégie de marketing visant à promouvoir Anhée et sa position au confluent de la Meuse et la Molinee doit être poursuivie, autour d'évènementiels de qualité organisés au sein d'infrastructures de qualité. Ce faisant, la pression pourrait baisser sur la vallée de la Molinee et ses habitants, au bénéfice de tous.

Effets multiplicateurs : effet bénéfique sur les petits commerces du centre d'Anhée et d'Annevoie/Rouillon, développement de projets de mobilité douce, réhabilitation de sites en friche, effet favorable sur l'environnement de la vallée de la Molinee, développement de synergies entre opérateurs touristiques et commerciaux.

Indicateurs : Nombre d'évènements organisés et d'infrastructures créées

Source de données : ADL, Commune d'Anhée

Cible à atteindre : 3 évènements par an et 3 infrastructures créées

Liens avec d'autres politiques communales : Programme d'actions de l'ADL

4. Tableau synthétique de la stratégie de développement

Enjeu de développement	<p>A l'horizon 2035, faire d'Anhée une entité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • moderne, en phase avec son temps, où le développement durable est bien ancré dans la conscience collective des habitants • au rayonnement économique croissant et au développement touristique maîtrisé, tous deux utiles à l'ensemble des citoyens, tout en préservant leur cadre de vie caractéristique d'une commune rurale • où chaque citoyen a sa place, dans un vivre ensemble harmonieux, où l'accès au logement, à la solidarité, à la culture et aux loisirs est une réalité. 		
Défis thématiques : Relevons le défi qu'en 2035 ...			
Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants.	Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.	Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.	Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.
Objectifs opérationnels			
1.1 Renforcer l'autonomie communale en matière d'urbanisme pour une meilleure prise en compte du caractère rural de nos villages	2.1 Soutenir les initiatives favorisant le brassage générationnel, culturel et social dans les domaines socio-culturel et sportif	3.1 Exploiter les potentiels de l'entité en matière d'énergies renouvelables, tout en respectant les paysages	4.1 Développer un tourisme de qualité et diffus comme alternative au tourisme de masse
1.2 Préserver, améliorer et valoriser nos paysages et notre cadre de vie, avec notamment une approche transcommunale	2.2 Faciliter l'accès aux lieux de services, d'emplois et aux activités socio-culturelles notamment pour les personnes âgées et/ou non motorisées	3.2 Développer les pratiques liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) dans le cadre public et privé	4.2 Répondre à la pénurie de sites à vocation économique ou touristique par la réaffectation et l'équipement de certains SAR ou anciens sites industriels
1.3 Compléter notre réseau communal de mobilité douce autour des RAVeL Meuse et Molignée	2.3 Disposer d'un panel de solutions de logement pour les personnes en perte d'autonomie physique et/ou financière, nos aînés notamment	3.3 Recourir à l'utilisation de ressources locales et/ou durables dans le domaine de la construction	4.3 Soutenir le maintien et l'installation de TPE et PME dans les domaines des services, des circuits-courts alimentaires et de l'artisanat local
1.4 Maîtriser les effets de la fréquentation touristique sur le cadre et la qualité de vie des habitants	2.4 Développer un cadre éducatif attrayant pour nos jeunes autour d'infrastructures modernes et de projets innovants	3.4 Développer des synergies transcommunales autour du bassin de la Molignée et y mener des actions en matière d'environnement, d'urbanisme et d'économie locale	4.4 Asseoir la notoriété d'Anhée en tirant profit de sa position en bord de Meuse et soutenir l'organisation partenariale d'événementiels autour d'infrastructures adaptées
	2.5 Moderniser et compléter le cadre infrastructurel sportif autour des pôles d'Anhée et de Bioul	3.5 Poursuivre les projets de protection de la nature en partenariat avec les mondes agricole, sylvicole et associatif, ainsi qu'avec les particuliers	

5. Cadre logique

Défis/Objectifs	Nombre de projets concernés	Indicateurs	Sources de vérification	Cibles à atteindre
<i>Relevons le défi qu'en 2035, Anhée aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants</i>				
1.1 Renforcer l'autonomie communale en matière d'urbanisme pour une meilleure prise en compte du caractère rural de nos villages	Lot 1 : 2 Lot 2 : 1 Lot 3 : -	✓ Application d'outil(s) de gestion du territoire	Commune d'Anhée – service urbanisme	Mise en application d'au moins un outil de gestion du territoire (type dérogation générale au RGBSR, SSC, ...)
1.2 Préserver, améliorer et valoriser nos paysages et notre cadre de vie, avec notamment une approche transcommunale	Lot 1 : 3 Lot 2 : 5 Lot 3 : 5	✓ Application d'un outil de gestion du paysage ✓ Nombre d'actions de valorisation du cadre de vie	Commune d'Anhée – service urbanisme Commune d'Anhée – service environnement	Mise en application d'un outil de gestion des paysages en partenariat avec les communes voisines 1 action réalisée annuellement
1.3 Compléter notre réseau communal de mobilité douce autour des Ravel Meuse et Molinee	Lot 1 : 2 Lot 2 : 2 Lot 3 : 2	✓ Nombre de nouvelles liaisons lentes créées	Commune d'Anhée – service environnement	Création d'au moins 4 nouvelles liaisons
1.4 Maîtriser les effets de la fréquentation touristique sur le cadre et la qualité de vie des habitants	Lot 1 : 1 Lot 2 : 1 Lot 3 : 2	✓ Nombre d'alternatives en matière de mobilité douce mises en place à destination du public fréquentant les grosses attractions touristiques	Commune d'Anhée – service environnement ADL	Réalisation de 3 projets

Défis/Objectifs	Nombre de projets concernés	Indicateurs	Sources de vérification	Cibles à atteindre
<i>Relevons le défi qu'en 2035, Anhée se sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé.</i>				
2.1 Soutenir les initiatives favorisant le brassage générationnel, culturel et social dans les domaines socio-culturel et sportif	Lot 1 : 3 Lot 2 : 1 Lot 3 : 3	✓ Nombre d'organisations à vocation intergénérationnelle soutenues par l'administration communale	Commune d'Anhée, SI, Conseil culturel	Soutien annuel de 2 évènements culturels et 2 évènements sportifs
2.2 Faciliter l'accès aux lieux de services, d'emplois et aux activités socio-culturelles notamment pour les personnes âgées et/ou non motorisées	Lot 1 : 4 Lot 2 : 3 Lot 3 : 1	✓ Nombre d'évènements ou de lieux pour lesquels un service de mobilité adapté a été mis en place	Commune d'Anhée, SI, Conseil culturel, ADL, CPAS	6 évènements annuels et 3 lieux desservis
2.3 Disposer d'un panel de solutions de logement pour les personnes en perte d'autonomie physique et/ou financière, nos aînés notamment	Lot 1 : 1 Lot 2 : 3 Lot 3 : 4	✓ Nombre de ménages ayant solutionné leur problème de logement (tous types de logements confondus)	Commune d'Anhée, La Dinantaise	5 ménages ou personnes isolées dont les besoins ont été rencontrés annuellement
2.4 Développer un cadre éducatif attrayant pour nos jeunes autour d'infrastructures modernes et de projets innovants	Lot 1 : 3 Lot 2 : 2 Lot 3 : 1	✓ Fréquentation des écoles communales ✓ Nombre d'implantations communales	Commune d'Anhée, service enseignement	Maintien de la fréquentation globale (cf. partie 1) Maintien de toutes les implantations (cf. partie 1)
2.5 Moderniser et compléter le cadre infrastructurel sportif autour des pôles d'Anhée et de Bioul	Lot 1 : 1 Lot 2 : 1 Lot 3 : 2	✓ Nombre d'infrastructures rénovées ✓ Nombre d'infrastructures complémentaires installées	Commune d'Anhée, service travaux	2 rénovations 4 nouvelles installations créées

Défis/Objectifs	Nombre de projets concernés	Indicateurs	Sources de vérification	Cibles à atteindre
<i>Relevons le défi qu'en 2035, Anhée aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communales.</i>				
3.1 Exploiter les potentiels de l'entité en matière d'énergies renouvelables, tout en respectant les paysages	Lot 1 : (2) Lot 2 : 2 Lot 3 : 2	✓ Nombre de projets de production d'énergie renouvelable développés par la commune	Commune d'Anhée – service travaux	3 projets dans au moins 2 filières différentes
3.2 Développer les pratiques liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) dans le cadre public et privé	Lot 1 : 3 Lot 2 : 4 Lot 3 : 13	✓ Nombre de projets liés à l'URE réalisés	Commune d'Anhée – service énergie	2 projets par an en moyenne
3.3 Recourir à l'utilisation de ressources locales et/ou durables dans le domaine de la construction	Lot 1 : 3 Lot 2 : 3 Lot 3 : 7	✓ Nombre de projets communaux ayant fait usage de matériaux locaux/durables	Commune d'Anhée – service travaux	4 projets par an
3.4 Développer des synergies transcommunales autour du bassin de la Molinee et y mener des actions en matière d'environnement, d'urbanisme et d'économie locale	Lot 1 : 3 Lot 2 : 2 Lot 3 : 4	✓ Nombre d'actions menées en partenariat avec les communes de la Molinee	Commune d'Anhée – services environnement, urbanisme ADL	2 actions par an jusqu'en 2020, 4 ensuite
3.5 Poursuivre les projets de protection de la nature en partenariat avec les mondes agricole, sylvicole et associatif, ainsi qu'avec les particuliers	Lot 1 : 3 Lot 2 : 2 Lot 3 : 1	✓ Nombre de projets partenariaux de protection de la nature menés à bien	Commune d'Anhée – service environnement	4 projets par an

Défis/Objectifs	Nombre de projets concernés	Indicateurs	Sources de vérification	Cibles à atteindre
<i>Relevons le défi qu'en 2035, Anhée aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.</i>				
4.1 Développer un tourisme de qualité et diffus comme alternative au tourisme de masse	Lot 1 : 4 Lot 2 : 2 Lot 3 : 4	✓ Nombre de petits opérateurs apparus dans le paysage touristique anhétois	SI, ADL	2 nouveaux opérateurs par an
4.2 Répondre à la pénurie de sites à vocation économique ou touristique par la réaffectation et l'équipement de certains SAR ou anciens sites industriels	Lot 1 : 2 Lot 2 : 2 Lot 3 : (2)	✓ Nombre de sites réaffectés	Commune d'Anhée – service urbanisme	3 sites sur la durée de vie du PCDR
4.3 Soutenir le maintien et l'installation de TPE et PME dans les domaines des services, des circuits-courts alimentaires et de l'artisanat local	Lot 1 : 2 Lot 2 : 1 Lot 3 : 2	✓ Nombre de PME ou TPE soutenues dans leur installation	ADL	3 par an
4.4 Asseoir la notoriété d'Anhée en tirant profit de sa position en bord de Meuse et soutenir l'organisation partenariale d'évènementiels autour d'infrastructures adaptées	Lot 1 : 3 Lot 2 : 1 Lot 3 : 4	✓ Nombre d'évènements organisés ✓ Nombre d'infrastructures créées	ADL Commune d'Anhée – service communication	3 évènements par an 3 infrastructures créées